



## **Pourquoi les renseignements généalogiques fournis par les membres de la famille doivent-ils toujours recevoir la cote de fiabilité la plus faible ?**

On vous dira certes que ces personnes ne seront plus là dans une centaine d'années pour corroborer l'authenticité des renseignements généalogiques qu'elles ont fournis à l'époque, mais s'il ne s'agissait que de cette seule raison, ce serait un moindre mal. En réalité, sur l'ensemble des connaissances généalogiques qu'une famille puisse avoir de sa composition et de son histoire, plusieurs renseignements donnés de bonne foi passent souvent au travers des filtres qui ne sont pas toujours évidents.

### **La mémoire**

Le premier filtre est la mémoire des faits. Deux personnes ne possèdent pas nécessairement une mémoire identique. Une personne peut se souvenir de détails que l'autre personne ignore complètement même si elle appartient à la même famille. Le filtre de la mémoire est souvent la cause de contradiction sur les faits généalogiques dans une même famille. On ne se souvient pas donc le fait généalogique n'a probablement jamais existé alors qu'en réalité on l'a tout simplement oublié ou on l'ignore. Difficile d'admettre son ignorance quand il s'agit d'une famille qu'on croit si bien connaître. Par exemple, un oncle se souviendra facilement des frères et sœurs de son grand-père, votre arrière-grand-père, et vous les déclinerà tous croyant n'en avoir pas oublié un seul. Et sa sœur, votre tante, vous en ajoutera trois ou quatre autres niant l'existence de quelques-uns des frères et sœurs cités par son frère.

La mémoire varie aussi avec l'âge. Une personne âgée se souviendra des détails d'un événement survenu des décennies auparavant et aura complètement oublié un événement survenu la veille. Généralement, un généalogiste questionne la famille, non pas pour trouver des renseignements généalogiques mais surtout pour vérifier si les renseignements qu'il a déjà trouvés par lui-même correspondent bien à la réalité des événements qui ont touché la famille. Parfois, on peut corroborer ces événements en passant d'un membre de la famille à l'autre mais en agissant ainsi, on peut aussi se retrouver dans un labyrinthe inextricable de contradictions humaines. Énorme erreur du généalogiste de regrouper les membres de la famille pour les interroger. On interroge une personne à la fois en l'absence de toutes les autres qui pourraient la contredire ! Le généalogiste ne fait qu'écouter et prend des notes, rien d'autre. Il ne faut jamais argumenter non plus avec la personne qui parle et garder pour soi les

commentaires. On pose d'autres questions si nécessaire seulement après que la personne a complètement terminé son témoignage. Il ne faut jamais non plus interrompre la personne pendant qu'elle donne une réponse.

Il faut aussi être indulgent avec les personnes qui croient savoir mais qui n'ont absolument aucune mémoire pratique des faits quand on les interroge. Des personnes qui se contredisent constamment. Des personnes qui aiment parler mais qui fabulent sur des faits qui échappent manifestement à leurs connaissances personnelles. On écoute mais on ne retient rien de leurs racontars à plus forte raison si elles répètent ce qu'elles disent avoir entendu ailleurs par d'autres personnes. Le généalogiste est un enquêteur qui a le devoir de vérifier à la source avant de conclure. Les bavards fabulateurs sont rarement de bonnes sources de renseignements. Difficile d'admettre son ignorance quand il s'agit d'une famille qu'on dit si bien connaître. Il faut faire comme si !

### **La confusion**

La confusion est un filtre qui se vérifie souvent dans les recensements en particulier dans les grosses familles. La mémoire est une faculté qui oublie, dit-on, mais parfois la mémoire est aussi une faculté qui sème la confusion. Les familles ne tiennent pas toutes des bibles écrites et les parents doivent exercer leur mémoire afin de donner les renseignements de leur mieux. Vu leurs nombreux enfants, ils finissent souvent par confondre les renseignements des uns avec ceux des autres. On mêle de bonne foi les mois de naissance des garçons avec ceux des filles et on aboutit parfois à un quelconque désordre de jours, de mois et d'années qui n'a rien à voir avec la réalité.

### **Les préjugés**

Les préjugés sont aussi des filtres à craindre. Un enfant adopté fait-il vraiment partie de la famille ? Généalogiquement, oui ! Mais certaines personnes croient à tort que les enfants adoptés ne font pas partie de la famille et omettront de les mentionner comme membres à part entière de la famille. En généalogie, ce sont les porteurs du nom de famille qui font partie de la famille. La généalogie ne prouve pas et ne prouvera jamais qu'un enfant fait ou non partie d'une famille. Cet aspect de la question est du ressort exclusif de la génétique, une science qui n'a rien de commun avec la généalogie. D'ailleurs, avec la génétique, de plus en plus de personnes découvrent aujourd'hui qu'elles n'ont plus les ancêtres qu'elles croyaient avoir.

Pour certaine personne, la disparité de religion est aussi un motif d'exclusion de la famille. Un oncle catholique qui a épousé une tante protestante contre l'avis de ses parents n'aura pas le droit de voir ses enfants cités dans les branches de la famille. Certains prêtres catholiques ont même été jusqu'à écrire dans l'acte du mariage

autorisé, en cas de disparité de religion, pour ne pas avoir à les citer, que les parents du conjoint protestants étaient « inconnus ».

Les enfants de couples en union libre subissent aussi à tort des exclusions de la famille. Certaines personnes omettront complètement leur existence et celle du compagnon ou de la compagne en couple et le généalogiste du fait est mal enseigné. Idem pour les enfants adoptés par des couples homosexuels; ils font partie de la famille même si certaines personnes voudraient les exclure.

La race des époux est aussi sujette aux préjugés. On ignorera complètement dans certaines familles les enfants métissés issus du mariage d'une fille de race blanche avec un homme de race noire ou d'un homme de race blanche avec une femme de race noire. Même chose pour les mariages entre blancs et amérindiens.

Les préjugés d'une personne qui donne des renseignements généalogiques peuvent fausser complètement l'histoire généalogique d'une famille. Les préjugés sont tenaces. Comment un généalogiste honnête peut-il se douter que ses informateurs ont de tels préjugés ? Sans avoir à douter, ni à juger, il donne la cote de fiabilité la plus faible.

### **Les superstitions**

Ces filtres sont plus rares mais ils existent bel et bien. Certaines mères sont superstitieuses. Une mère dont l'enfant naquit un vendredi 13, fera naître son enfant le lendemain. Si le généalogiste ne se rend pas compte que le 13 de la naissance était un vendredi, il ne comprendra pas non plus que l'acte de baptême donne le 13 du mois pour la naissance alors que la mère de l'enfant donne le 14. Dans un cas de ce genre, la mère a toujours raison et il faut à tout prix éviter de la contredire, même avec un acte à l'appui. Il faudra croire, comme le dira certainement la mère de l'enfant, que l'erreur est celle du prêtre dans le libellé de l'acte. Ce ne serait pas la première fois qu'un acte contient une erreur et, de toute façon, on ne reprochera jamais à un généalogiste une erreur d'un jour autant qu'on lui reprochera une erreur d'un siècle.

### **Et pire que tout, les ouïs-dires**

Ces nombreux filtres sur les renseignements généalogiques sont les pires de tous. Une personne veut donner des renseignements sur sa famille mais tout ce qu'elle raconte n'est pas de sa connaissance personnelle. On lui a dit que... Grand-père disait que... Grand-maman a déjà dit à maman qui me l'a répété que... Et patati, et patata, mais rien de concret. Pour corroborer ce genre de témoignage, il faudra passer par d'autres filtres qui ont eux aussi entendu dire que... Le généalogiste ne s'en sort jamais. Souvent, ce sont les personnes les plus ignorantes de la famille qui voudront

renseigner le généalogiste. Les personnes ignorantes croient souvent tout savoir mais la seule chose qu'elles ne savent pas, c'est qu'elles sont ignorantes. Le généalogiste perdra un temps précieux à écouter ces personnes qui ne soufflent que du vent.

Voilà en grande partie pourquoi la cote de fiabilité la plus faible existe. L'erreur est humaine et l'humain dans sa complexité n'est pas toujours le meilleur des alliés en recherches généalogiques. Et le généalogiste n'a pas non plus à en juger; la cote de fiabilité reste toujours la plus faible peu importe les circonstances de l'enquête.

**20180317**

DROITS RÉSERVÉS © JACQUES BLAQUIÈRE